

Communiqué de presse

Paris, le 28 janvier 2026

HandiEM, le Leem et l'Agefiph s'engagent ensemble pour une industrie pharmaceutique plus inclusive

HandiEM¹, le Leem² et l'Agefiph³ annoncent la signature d'un partenariat stratégique inédit, visant à accompagner les entreprises du médicament dans la mise en œuvre de politiques inclusives et durables en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les entreprises du médicament font de l'insertion des personnes en situation de handicap une priorité, en mettant en œuvre depuis 2008 des actions visant à favoriser leur accès et leur maintien dans l'emploi. Le 4ème accord de branche, conclu pour une durée de 3 ans, arrivait à échéance le 31 décembre 2025 et s'était fixé comme objectif d'atteindre 4,5% de taux d'emploi à l'horizon 2025. Objectif qui a été dépassé, avec un taux de 5,75% des salariés en situation de handicap atteint dès la fin d'année 2024.

Le partenariat tripartite signé aujourd'hui entre HandiEM, le Leem et l'Agefiph, marque une nouvelle étape clé avec la transition du secteur pharmaceutique. À compter du 1^{er} janvier 2026, les entreprises du médicament bénéficieront de l'intégralité des dispositifs et services proposés par l'Agefiph, tout en conservant la connaissance du secteur et la proximité opérationnelle d'HandiEM.

« Ce partenariat inédit nous permet de conjuguer l'expertise sectorielle d'HandiEM et du Leem avec les dispositifs de l'Agefiph pour bâtir une politique handicap plus visible, efficace et durable au sein de l'industrie pharmaceutique. », affirme Caroline Dekerle, Directrice générale de l'Agefiph.

« Nous nous réjouissons de la conclusion de ce partenariat novateur, qui reconnaît et permet de poursuivre l'engagement constant de l'industrie pharmaceutique depuis plus de quinze ans en faveur de l'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Ce rapprochement avec l'Agefiph marque une étape structurante : il permet d'inscrire durablement l'action sectorielle dans le droit commun, tout en préservant la valeur ajoutée d'un accompagnement de proximité, adapté aux réalités et aux métiers de notre industrie. À travers ce partenariat, le Leem réaffirme ainsi sa volonté de garantir la continuité et l'efficacité de la politique handicap de branche, au service des entreprises comme des salariés. », affirme Pascal Le Guyader, Directeur général adjoint du Leem.

¹ Handicap Entreprises du Médicament

² Les Entreprises du Médicament

³ Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Une ambition forte : pérenniser la dynamique inclusive

Ce dispositif expérimental, mis en place pour une durée de trois ans, vise à poursuivre la dynamique de progression du taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche, passé de 1,35 % en 2010 à 5,75% en 2024. Pour cela, il renforce l'attractivité des métiers du médicament auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Ce dispositif développe également des solutions concrètes pour le maintien dans l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels. Tout au long de cette période de trois ans, le déploiement et l'impact des actions engagées seront évalués régulièrement.

Un modèle innovant et fédérateur

Sous la bannière « **Agefiph by HandiEM** », ce partenariat proposera ainsi une offre de services revisitée, incluant :

- **Un accompagnement sur mesure** pour aider les entreprises à concevoir, structurer et piloter leur politique handicap.
- **La valorisation des dispositifs de formation et de recrutement** afin de renforcer l'attractivité du secteur et faciliter l'intégration des talents en situation de handicap.
- **Des actions ciblées de sensibilisation et de professionnalisation** à destination des acteurs clés (DRH, managers, référents handicap) pour favoriser une inclusion durable et efficace.

La convention, signée entre les trois parties, repose sur la complémentarité de leurs expertises. L'Agefiph apporte son rôle de référence nationale et ses dispositifs d'aides financières et de services, tandis que HandiEM déploie son expertise sectorielle et assure un accompagnement de proximité auprès des entreprises, et que le Leem soutient la dynamique de branche et s'engage à promouvoir l'inclusion dans l'industrie pharmaceutique.

A propos de l'Agefiph :

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises. Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

A propos de HandiEM :

HandiEM propose un accompagnement adapté, réactif et concret au plus près des préoccupations du secteur.

Elle :

- pilote la mise en œuvre des objectifs de la convention ;
- accompagne les référents handicap dans la co-construction de leur politique handicap autour de quatre axes :
 - le recrutement ;
 - le maintien dans l'emploi ;
 - le recours au secteur protégé et adapté ;
 - la mobilisation et la professionnalisation des parties prenantes associées (direction, managers...) ;
- renforce le maillage territorial en lien avec les acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation

A propos du Leem :

Le Leem est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France. Le Leem représente les entreprises exerçant une activité de recherche et développement, de fabrication, d'exploitation et de distribution de médicaments à usage humain. Le secteur du médicament emploie plus de 109 000 personnes, dans plus de 150 métiers différents, et est présent sur la totalité du territoire français.

Contacts Presse :

Agefiph : Agence Wellcom - agefiph@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

Leem : Virginie Pautre - 06 31 86 82 70 - vautre@leem.org / Julien Gougerot - 06 08 97 50 49 jgougerot@leem.org